

Guide pour l'évaluation du projet

L'évaluation devra être réalisée par l'ensemble des partenaires acteurs tout au long du déroulement du projet et portera sur:

1. La pertinence du projet

- Les objectifs sont-ils en conformité avec les principes fondamentaux et généraux énoncés par les partenaires aux chapitres 2 et 3 de la charte?
- Existe-t-il une véritable adéquation entre les objectifs du projet et
 - les contenus,
 - la programmation dans le temps, les ressources et moyens (humains et matériels) ?
- De quelles qualités d'apprentissages les enfants ont-ils bénéficié sur un plan artistique, musical et transversal?
- Quelles compétences ont-elles été développées par les enfants, et correspondent-elles aux compétences escomptées dans le projet?
- Des réinvestissements ont-ils pu être identifiés? Lesquels?

2. La collaboration entre les différents partenaires.

- La détermination des objectifs a-t-elle été faite en commun, les axes définissant le projet d'école ont-ils été pris en compte ?
- Un calendrier de concertations pour le suivi du projet a-t-il été dressé et accepté par tous les partenaires?
- Quels enrichissements mutuels?
- Des formations communes peuvent-elles être envisagées? Sur quels thèmes et contenus?

3. La prospective

- En regard des évolutions attendues, le dispositif choisi s'est-il avéré efficace? En quoi?
- Quels réinvestissements peut-on en attendre?
- Autres initiatives en perspective?